

Les éoliennes ne passent pas

CONDÉ-SUR-NOIREAU

■ Réunion publique des opposants au projet d'éoliennes

Avis de tempête au Plessis-Grimoult

■ Vendredi dernier, l'Association pour la Protection de l'Environnement du Mont-Pinçon, proposait une analyse et une réaction sur le projet d'implantation de 5 éoliennes.

Environ 90 personnes ont assisté et participé à ce débat parfois houleux, souvent à charge de l'éolien. Après un film d'environ 40 minutes, intitulé "L'argent du vent", proposé par l'association "Vent de Colère", présentant l'impact des éoliennes sur les populations avoisinantes, le débat est lancé.

Les risques de l'éolien

Hervé Texier, président de Normandie Environnement, qui regroupe 16 associations contre le projet éolien en Normandie, et membre de "Vent de Colère", explique ce qu'est le projet éolien selon lui. « Pourquoi un tel développement d'éoliennes ? Les accords de Kyoto sur la réduction des gaz à effet de serre obligent à rechercher d'autres énergies moins polluantes. Lorsqu'une éolienne tourne à moins de 20 tours par minute, elle ne produit pas d'énergie, mais en consomme. Lorsqu'elle ne tourne pas, il faut quand même fournir de l'énergie à l'aide de centrales thermiques. Donc ce système ne contribue pas à la réduction de l'effet de serre... ».

Les éoliennes et l'effet de serre

Hervé Texier renchérit : « Dans certains pays comme le Danemark où le parc éolien est très développé,



Hervé Texier a présenté un film qui remet en cause l'installation des éoliennes.

on note une augmentation de l'effet de serre de 11 %. D'autre part, une éolienne, par la rotation de ses pales, émet du bruit ; la législation permet un surcroît de bruit de 3 décibels la nuit, et de 5 dB le jour. Or, aucun protocole ne permet actuellement de mesurer le bruit d'une éolienne. Combien et à qui rapporte une éolienne ? Les propriétaires de terrains perçoivent une location d'environ 6.000 € par an.

Les futurs riverains inquiets

Après ces explications, de nombreuses questions fusent dans l'assistance : risque de stress, de dépression, de troubles du sommeil ; risque de brouillage des émissions de TV ; influence sur les animaux qui perçoivent les vibrations, etc. Un participant reproche le manque d'information de la part de la municipalité.

Un habitant demande au maire : « Pouvez-vous me garantir qu'avec une éolienne à côté de chez moi, je vais pouvoir vendre ma maison à son juste prix ? ».

Eoliennes : ventilateurs à colère ?

Un nouvel habitant s'interroge : « Dans l'avenir, quels problèmes de santé pour nous et nos enfants ? Il y a 50 ans, on ne nous disait pas les dangers de l'amiante... ».

Y a-t-il d'autres énergies propres ? « Oui, affirme Hervé Texier : des centrales thermiques à gaz qui réabsorbent le gaz carbonique qu'elles émettent et produisent de l'énergie électrique, l'énergie solaire et la biomasse, entre autres ».

Hervé Texier conclut : « L'éolienne est un aspirateur à illusion, un ventilateur à colère ».

Ludovic Lemoine